

## Demande de renseignement fisc sans caractère contraignant

Par Ricardosse1, le 12/08/2018 à 19:04

Bonjour,

En ouvrant ma boîte aux lettres je trouve un courrier du fisc demande de renseignements sur plein d'éléments de mes déclarations 2015, 2016 et 2017 : revenus fonciers, déductions, pensions alimentaires, etc.

Il me demande de fournir plein de justificatifs à any le 8 Septembre.

En creusant, je m'aperçois que j ai fait des erreurs dans les déclarations, surtout pour les revenus fonciers, ex : ayant un appartement loué vide et un autre meublé (qui a subi une bonne rénovation), j'ai utilisé la même déclaration aux frais réel (2044) à la place d'une autre spécifique pour le meublé et je n'ai pas demandé au préalable une autorisation pour faire du LMNP ..il y a des baux en meublé et d'autres en vide ?

Je ne sais qu'elles seront les conséquences ? Ex sur les frais de déduction des travaux de rénovation en 2015 sur mes impôts de 2016 (j'ai eu une réduction sur mes revenus de 10.700 €) et du déficit foncier reporté, etc.

Merci et cordialement.

Par Visiteur, le 13/08/2018 à 15:04

Bjr

Rien d'étonnant car les déclarations comportant de telles déductions sont systématiquement vérifiées dans les 3 ans.

Un bon conseil:

Prendre RDV, et allez-y avec tout votre dossier. L(inspecteur (trice) en charge de votre dossier appréciera que vous ayez besoin de lui(elle).

## Par Ricardosse1, le 17/08/2018 à 06:06

Bonjour

Merci pour votr réponse

Donc vous me conseillez d'organiser un rdv avec le contrôleur et ne pas se contenter de lui adresser le dossier par la poste ?

Cordialement

## Par Tisuisse, le 17/08/2018 à 09:01

Bonjour,

Bien entendu car, de vive voix, bien des négociations aboutissent ce qui est rarement le cas par de simples courriers.